



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

Fédération

HANDICAP INTERNATIONAL RAYONNEMENT, IMPACT, EFFICIENCE... AU SERVICE DES BÉNÉFICIAIRES

PRÉSENTATION

UN RÉSEAU ORGANISÉ EN FÉDÉRATION

Le réseau Handicap International regroupe une Fédération et huit associations nationales : l'association française, fondatrice du réseau en 1982 et reconnue d'utilité publique, et les associations qui se sont constituées progressivement en Belgique (1986), en Suisse (1996), au Luxembourg (1997), en Allemagne (1998), au Royaume-Uni (1999), au Canada (2003) et aux États-Unis (2006). La Fédération Handicap International est chargée par ses membres de la mise en œuvre des missions sociales de l'ensemble du réseau fédéral, à l'exception de Handicap International Belgique, dotée d'une base opérationnelle jusqu'à la fin de l'année 2011. Dès le 1^{er} janvier 2012, elle rejoint le réseau fédéral.

UNE MISSION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Handicap International est corécepteur du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel. Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

SOMMAIRE

- 02 ▲ Présentation
- 04 ▲ Le réseau fédéral Handicap International
- 06 ▲ Urgences et crises chroniques
- 08 ▲ Développement
- 10 ▲ Mines, BASM et autres armes conventionnelles
- 12 ▲ Carte de la présence dans le monde
- 14 ▲ Handicap International Belgique
- 16 ▲ Le rapport financier

Directeur de la publication :

Jacques Tassi, président

Responsable de la rédaction :

Jean-Baptiste Richardier, directeur général

Coordination : **Marie Verrier**

Rédaction : **Frédéric Gruyer**, **Sophie Mazoyer**, **Marie Verrier**

Maquette, exécution, correction : **In medias res**

Iconographie : **Læthicia Lamotte**

Impression : **Two Print à Saint-Étienne**

Photo de couverture : **Cambodge**

© É. Martin / Handicap International

ISBN : 978-2-909064-75-8



© J.-J. Bernard / Handicap International

Jacques Tassi,
président de
la Fédération
Handicap
International.

2011, UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR AGIR MIEUX ET PLUS

Un des principaux motifs de satisfaction pour 2011 est le rassemblement de tout le réseau de Handicap International sous le cha-



© É. Martin / Handicap International
Cambodge / Insertion économique

peau de la Fédération. Avec l'adhésion de l'association belge, nous avons vécu la dernière étape de mise en œuvre d'un processus qui nous rend très confiants pour l'avenir.

En parlant d'une seule voix, nous serons mieux entendus. Notre efficacité sur le terrain sera augmentée grâce à une meilleure mise en commun de nos forces et de nos savoir-faire. Les procédures de décision seront améliorées par une gouvernance qui s'exerce désormais au niveau de la Fédération. Les compétences regroupées en son sein (comme l'excellence de l'association belge sur les thématiques de la sécurité routière ou de la protection maternelle et infantile) profiteront à tous. Chacun peut imaginer tous les avantages d'une telle réorganisation pour nos bénéficiaires.



NOMBRE DE **PERSONNES AYANT DIRECTEMENT BÉNÉFICIÉ** EN 2011 D'ACTIONS DE HANDICAP INTERNATIONAL ET DE SES PARTENAIRES

768 050 Santé et prévention

424 600 Gestion et distribution d'aide humanitaire

332 320 Déménagement

118 550 Réadaptation

NB : données non exhaustives. Un même individu peut être comptabilisé plusieurs fois s'il est bénéficiaire de plusieurs services ou activités.
Source : Handicap International.

EFFECTIFS

3 484 personnels nationaux dans les pays d'intervention ⁽¹⁾

311 personnels expatriés ou affectés aux programmes ^{(2) (3)}

316 collaborateurs aux sièges ⁽²⁾

1. Emplois directs et indirects existant au 31 décembre 2011.

2. Exprimés en postes équivalents temps plein annuels.

3. Collaborateurs expatriés et collaborateurs salariés affectés au programme France et aux programmes pilotés par le siège (plaidoyer sur l'interdiction des mines et des BASM, éducation au développement, sensibilisation aux droits des personnes handicapées).

Une protection accrue contre les aléas économiques

L'optimisation que nous avons réalisée est toujours nécessaire et bienvenue quel que soit le contexte. Elle tombe à point dans une situation internationale difficile et qui n'affecte pas tous les pays de la même façon. En dépassant l'horizon de la France et de l'Europe, nous serons moins exposés aux soubresauts d'une crise financière qui toucherait plus durement le berceau historique de la Fédération. La poursuite de notre activité sera mieux garantie face à une éventuelle chute brutale de l'aide au développement dans un pays, par exemple.

La variété géographique de nos sources de financement est une chance. Nous conti-

nuerons bien sûr à en varier aussi la nature et à maintenir la prééminence des fonds privés, un gage d'indépendance auquel nous sommes attachés.

Raisonnement global pour l'intérêt des bénéficiaires

Sur un autre plan, l'intense travail de réorganisation que nous venons d'accomplir nous ouvrira de nouvelles façons d'aborder nos missions. L'intérêt global des bénéficiaires et de l'action est notre boussole depuis toujours. Il faut aujourd'hui donner un sens supranational à ces principes et dépasser les différences locales, les cultures, l'histoire de chacun des membres de la Fédération. Il s'agit désormais de raisonner « global ».

À ce titre, notre nouvelle organisation, porteuse d'innovation, permet la mise en œuvre d'une mission sociale commune. Une nouvelle stratégie a été formulée, pour que cette évolution conceptuelle puisse être partagée par tous. Son fil directeur est clair : nous voulons agir le plus possible, c'est-à-dire à la fois mieux et pour davantage de bénéficiaires. Et pour cela, il est essentiel de disposer d'une identité forte et claire, de s'obstiner à mesurer l'impact de chacune de nos actions, et de veiller à un très haut niveau de performance.

C'est un objectif ambitieux, mais nous avons les forces vives, les outils conceptuels, les moyens financiers et la volonté pour y parvenir !

LA FÉDÉRATION UN MOUVEMENT FÉDÉRAL POUR UN OBJET SOCIAL COMMUN



© C. Fohlen / Handicap International — Kenya / Dadaab, réfugiée dans le camp d'Ifo



© J.-J. Bernard / Handicap International — Mozambique / Démineuse

SOUTIEN

Plus de 2 millions de signatures ont été récoltées dans le cadre des campagnes de Handicap International pour l'interdiction des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions.

Une mission sociale pour tous, et tous pour une mission sociale commune. Tel pourrait être le mot d'ordre du réseau Handicap International nouvellement organisé. Sa récente restructuration sous forme de Fédération et d'associations nationales, unique dans la sphère humanitaire, lui permet de réaffirmer sa capacité à mobiliser des moyens humains et financiers pour une cause collective : la lutte contre les injustices faites aux populations les plus vulnérables.

HUIT ASSOCIATIONS NATIONALES POUR UNE MISSION COMMUNE

Dans un monde en constante évolution, Handicap International n'a de cesse que de s'adapter pour une plus grande efficacité et un impact toujours plus fort de ses actions. Avec l'intégration de l'association belge, début 2012, Handicap International achève ainsi la construction de son réseau fédéral, inédit dans la sphère humanitaire.

Les rôles sont clairement distribués entre la Fédération et les associations nationales. La cohésion internationale du réseau, la cohérence d'action et la stratégie globale sont désormais assurées par la Fédération à travers un pilotage centralisé des programmes. Les associations nationales portent, quant à elles, les combats auprès du grand public, des organismes pairs et des institutions, par des actions de sensibilisation et de plaidoyer. Elles assument également la responsabilité de la collecte des ressources financières permettant la mise en œuvre de la mission sociale commune.

Avec cette nouvelle organisation, l'association élargit son rayonnement international et accroît l'impact de ses actions en faveur des populations fragilisées et de lutte contre les injustices.

COLLECTER DES FONDS POUR SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Investir dans la collecte de fonds privés malgré la crise

Afin de préserver son indépendance et pérenniser son action, Handicap International se fixe comme objectif de maintenir une part prépondérante des ressources d'origine privée, et notamment celles de la collecte issue de la

générosité du public, pour financer sa mission. Cette stratégie lui permet d'intervenir dans les contextes d'urgence sans attendre les financements des bailleurs de fonds.

En 2011, Handicap International mène une politique volontariste d'investissement dans la collecte de fonds, augmentant ainsi le nombre de donateurs actifs dans la quasi-totalité des associations nationales. Cependant, la crise économique mondiale limite la croissance de la collecte, en particulier en France et aux États-Unis. Dans ce contexte sensible, l'urgence dans la Corne de l'Afrique de l'été 2011 génère pourtant un élan de générosité des donateurs du réseau.

Par ailleurs, l'association reçoit en 2011 une dotation d'un montant de 1,5 million de dollars au titre de lauréate du prix humanitaire Conrad N. Hilton, en reconnaissance de ses actions auprès des personnes handicapées dans les situations de crise et de pauvreté.

Fonds institutionnels en constante augmentation

Le volume des financements institutionnels augmente de 6 % cette année par rapport à 2010. Cette tendance tient à la mobilisation des bailleurs de fonds auprès de Handicap International pour apporter une réponse d'urgence face aux crises majeures, nombreuses en 2011 : crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique, crise politique en Libye, en Côte d'Ivoire et au Liberia, inondations aux Philippines et au Pakistan, poursuite des activités en Haïti suite au séisme du 12 janvier 2010.

La multiplication des actions contre les restes explosifs de guerre – sensibilisation aux dangers, déminage et assistance aux victimes – incite à son tour un accompagnement financier significatif des bailleurs institutionnels.

La part des financements publics demeure majoritaire au sein des financements institutionnels, même si 2011 témoigne d'une hausse substantielle des financements institutionnels

privés. Ainsi, des acteurs comme l'American Red Cross, ADH en Allemagne et la Chaîne du Bonheur en Suisse se mobilisent fortement face aux urgences.

Enfin, Handicap International bénéficie d'une hausse très importante de certains fonds publics nationaux, comme le Royaume-Uni, la Suède ou la Norvège qui s'engagent auprès de l'association dans sa lutte contre les mines ou en réponse à l'urgence, notamment.

LES FAITS SIGNIFICATIFS DE 2011

Des réponses concrètes aux besoins des plus vulnérables

L'année est marquée par un enchaînement d'urgences bien différentes les unes des autres : les crises chroniques ou politiques, comme au Kenya et en Côte d'Ivoire, ou encore le Printemps arabe en Tunisie et en Libye ; les catastrophes naturelles, avec les inondations au Pakistan, les cyclones aux Philippines et les suites de l'intervention en Haïti. À chaque fois, Handicap International mobilise ses pôles de compétences pour intervenir dès que possible et prendre en compte les plus fragiles.

En termes d'action de développement, Handicap International confirme son engagement auprès des populations les plus vulnérables dans des contextes de grande pauvreté dans près de 60 pays. L'association inscrit son action sur le long terme afin que soit assuré l'accès aux services des personnes marginalisées et oubliées. Ainsi, elle intervient par exemple en réadaptation, dans le domaine de la santé, en éducation inclusive ou pour la participation des personnes en situation de handicap aux processus de développement.

Fidèle à son engagement historique contre les mines et autres restes explosifs de guerre, Handicap International poursuit ses actions de déminage et de dépollution des zones dangereuses, mais aussi d'éducation aux risques. Ses actions sur le terrain sont à mettre en lien avec le plaidoyer international qui se poursuit au-delà de la signature des deux traités d'interdiction des mines et des BASM. Objectif : convaincre le plus d'États possible de mettre en pratique leurs engagements d'États parties et, pour les non-signataires, de rejoindre les conventions.

Enfin, Handicap International confirme son engagement dans la **réduction de la violence armée**. En Libye et en Mauritanie, elle contribue à détruire les stocks de munitions et à sensibiliser les populations aux dangers qu'elles représentent.

Une expertise reconnue

Handicap International est plus que jamais une référence dans la prise en charge du handicap et des populations vulnérables. Forte de son expérience du terrain depuis près de 30 ans, l'association a su consolider son expertise et ainsi renforcer sa légitimité et sa reconnaissance auprès des instances internationales.

À l'occasion, par exemple, du Haut Sommet des Nations unies sur les maladies non transmissibles, en septembre 2011 aux États-Unis, Handicap International permet de faire inscrire la réadaptation et le handicap dans la déclaration politique finale. Parallèlement, sur le terrain, l'association poursuit son action pour prévenir ces maladies et atténuer leurs conséquences, facteurs de handicap.

En Éthiopie, en décembre 2011, lors de la Conférence internationale sur le VIH et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique (Icasa), la mobilisation et l'appel de Handicap International sur la prise en compte du handicap sont entendus. L'association rappelle que les personnes handicapées sont davantage exposées au virus (manque d'information et d'accès aux services de prévention, violences sexuelles, etc.) et que le sida est aussi facteur de handicap : rejet social, pauvreté... La question est portée à l'ordre du jour de la Conférence, et l'association est désormais reconnue dans la région pour son expertise. Elle est aujourd'hui sollicitée par les bailleurs et les partenaires locaux sur la prise en compte du handicap dans le domaine de la réadaptation ou de l'éducation, par exemple.

Enfin, Handicap International continue de gérer « Source », une base de données mondiale sur le handicap. Ce centre de ressources bibliographiques en ligne (www.asksource.info) donne libre accès à des données sur la santé et le handicap, destinées en priorité aux acteurs de terrain dans les pays en développement.



© B. Darrieux / Handicap International — Côte d'Ivoire / Suivi de la distribution de kits d'urgence

URGENCE ET CRISES CHRONIQUES

INTERVENIR DANS LES 72 PREMIÈRES HEURES : UNE PRIORITÉ



© B. Darrieux / Handicap International — Côte d'Ivoire / Distribution de kits d'urgence

En Côte d'Ivoire, dans le département de Toulepleu, 2000 kits de produits essentiels ont été distribués pour améliorer la couverture des besoins de base des plus vulnérables.



© B. Darrieux / Handicap International — Tunisie / Frontière libyenne

Si les situations d'urgence ne sont pas toujours relayées par les médias, elles demeurent plus que jamais une réalité sur le terrain. Crises politiques, catastrophes naturelles... Dans ces différents contextes, Handicap International confirme sa capacité d'intervention dès les premières heures et apporte des réponses concrètes aux populations en détresse. L'enjeu est d'humaniser la réponse globale de la solidarité internationale, par la prise en compte des particularités de chaque individu et de chaque famille. Objectif : garantir aux plus vulnérables l'accès aux services de base et la couverture de leurs besoins spécifiques.

CRISES POLITIQUES ET CHRONIQUES

Crises politiques, conflits armés... ont pour conséquence de placer dans une situation de fragilité extrême les populations civiles obligées de fuir les zones dangereuses et de se déplacer, parfois par centaines de milliers, dans les régions alentour ou de se réfugier dans les pays voisins. Dans ces contextes, les plus vulnérables, et en particulier les personnes handicapées, sont souvent oubliés. Handicap International agit de sorte que la réponse à ces crises prenne en compte les besoins de ces populations souvent livrées à elles-mêmes. Afin de favoriser l'accès à l'aide pour les personnes vulnérables, toutes les expertises et tous les savoir-faire de l'association sont mobilisés.

Kenya

En juillet 2011, suite à l'afflux massif de nouveaux réfugiés en provenance de Somalie (guerre, sécheresse et famine), les équipes de Handicap International ont été renforcées dans les camps de Dadaab et leur périphérie. Elles apportent un soutien aux réfugiés les plus vulnérables, parmi une population de plus de 450 000 personnes. S'adaptant à un contexte sécuritaire difficile, l'association recense les plus fragiles et favorise leur accès à l'aide humanitaire. Des points relais « handicap et vulnérabilité » fixes ou mobiles les identifient, les informent sur les services disponibles et répondent à leurs besoins essentiels et spécifiques. Parmi les actions menées : distribution d'aides à la mobilité, soutien psychologique, réadaptation, promotion de l'hygiène... Handicap International fournit en outre des formations et des guides aux autres acteurs de l'aide d'urgence, notamment pour la création de lieux (latrines, abris) ou d'activités tertiaires (éducation et santé) accessibles.

▲ En chiffres 1 679 bénéficiaires d'un ou de plusieurs services dans les camps de Dadaab.

Côte d'Ivoire / Liberia

Dès le mois de mars 2011, suite aux violences postélectorales qui entraînent la fuite de centaines de milliers de personnes à travers le territoire et vers les pays voisins, Handicap International mène des actions de réadaptation d'urgence au sein des hôpitaux d'Abidjan. À partir de septembre, une aide au retour est apportée aux populations déplacées et réfugiées originaires de la région ouest : distribution de produits de première nécessité – kits cuisine, bâches, kits hygiène, matelas, draps, jerrycans, pagnes... – et soutien psychosocial.

Au Liberia, deux points relais « handicap et vulnérabilité » bénéficient aux personnes les plus fragiles affectées par la crise ivoirienne dans le comté de Grand Gedeh (est du pays). Elles sont identifiées et enregistrées, puis reçoivent des aides techniques et des aides à la marche.

▲ En chiffres 1 421 personnes ont bénéficié d'un suivi en kinésithérapie dans les hôpitaux d'Abidjan — 50 bénéficiaires appareillés — 701 personnes blessées et/ou hospitalisées ont bénéficié d'une aide à la mobilité.

Le Printemps arabe

Dès le début de l'année 2011, Handicap International apporte son soutien aux populations vulnérables suite au vent révolutionnaire qui traverse le monde arabe, de la Tunisie à la Libye en passant par l'Égypte. En Tunisie, Handicap International fournit dès janvier une aide d'urgence aux hôpitaux, puis un appui à l'accueil des Tunisiens fuyant la crise libyenne. Elle soutient également les personnes handicapées afin de s'assurer de leur pleine participation à la transition démocratique. En Égypte, l'association permet la participation des personnes



© B. Blondel / Handicap International — Kenya / Dadaab, centre d'enregistrement des réfugiés

handicapées aux élections législatives. Enfin, en Libye, dès le mois de mars, elle établit une présence à Benghazi, malgré les combats, pour mener des activités d'éducation aux risques engendrés par les restes explosifs de guerre et la circulation incontrôlée des armes (lire p. 10).

▲ **En chiffres 600 bénéficiaires directs en Tunisie lors des conflits.**

CATASTROPHES NATURELLES

Au-delà d'une réponse d'urgence adaptée à chaque contexte, Handicap International met en place des actions de préparation aux risques de catastrophes naturelles, notamment en Asie du Sud, qui favorisent la participation des personnes vulnérables et permettent de prendre en compte la fragilité des personnes handicapées. Suite à une catastrophe naturelle, les équipes de Handicap International se mobilisent rapidement pour participer à l'organisation des secours, recenser les besoins, acheminer l'aide humanitaire, identifier les personnes marginalisées ou oubliées, organiser l'accès aux services existants, prodiguer des soins, promouvoir l'hygiène ou encore apporter un soutien psychosocial.

Haïti

Handicap International poursuit son action en faveur de la population haïtienne, meurtrie par le séisme de janvier 2010. Les équipes des points relais « handicap et vulnérabilité » (iden-

tification, soutien psychosocial, distribution d'aides techniques, préparation aux cyclones) clôturent leurs activités en 2011. Ce projet d'une envergure exceptionnelle aura mobilisé pendant deux ans 150 employés répartis au sein de six relais.

Par ailleurs, Handicap International dépasse son objectif de construire 1 000 abris temporaires inspirés de l'habitat traditionnel haïtien et rendus accessibles, anticycloniques et parasismiques. Suite à une nouvelle épidémie de choléra, l'association assure la sensibilisation et la distribution de kits spécifiques (chlore, savon, jerrycan...). 144 personnes ressources issues des communautés sont formées à l'identification et à la prévention de cette infection bactériologique.

Les projets de développement vont maintenant être mis en œuvre afin d'accompagner la population sur le long terme : accès aux soins, réadaptation, défense des droits des personnes handicapées, etc.

▲ **En chiffres 6 054 personnes ont bénéficié d'un ou de plusieurs services des points relais « handicap et vulnérabilité » — 5 301 familles ont reçu un kit de prévention du choléra.**

Pakistan

Suite aux inondations catastrophiques de 2010 et 2011 dans les provinces du Sindh et du Khyber Pakhtunkhwa, Handicap International mobilise une grande partie de ses savoir-faire : reconstruction d'habitats, distribution de kits d'urgence, gestion de l'eau et

assainissement, gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, réduction des risques liés aux mines et soutien psychosocial. Les équipes assurent ainsi, par exemple, la couverture des besoins de première nécessité à plus de 150 000 personnes. Un projet de réduction des risques liés aux catastrophes dans le Khyber Pakhtunkhwa et au Cachemire a bénéficié à 20 000 personnes, dont 5 000 en situation de handicap.

▲ **En chiffres Reconstruction ou réhabilitation de systèmes d'approvisionnement en eau desservant une population d'environ 235 000 personnes — Promotion de l'hygiène auprès de 127 500 bénéficiaires.**

Philippines

Suite au cyclone Megi, qui a balayé en octobre 2010 les provinces d'Isabela et de Rizal, dans le Nord, Handicap International poursuit sa réponse d'urgence en soutien aux personnes sinistrées. Après avoir distribué des articles essentiels tels que des couvertures et des nattes, l'association construit des abris transitionnels. Là où cela est possible, les projets sont transférés aux autorités municipales et provinciales en milieu d'année 2011.

Par ailleurs, un projet de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles est mis en œuvre, afin que les équipes présentes sur place et les acteurs locaux puissent être réactifs lors des prochains cyclones.

▲ **En chiffres 13 175 personnes ont bénéficié d'abris dans les provinces de Rizal et d'Isabela.**

DÉVELOPPEMENT

MAIN DANS LA MAIN AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES



© C. Fohlen / Handicap International — Philippines / Diabète

Dans l'hôpital public de Davao, le Sugar Club soutenu par Handicap International offre une chance aux plus pauvres de tester leur tension et leur glycémie, de vérifier leur poids, de faire de la gym et de consulter un médecin.



© X. Bourgois / Handicap International — Bande de Gaza / Réadaptation

Avec plus de 200 projets de développement en 2011 à travers le monde, Handicap International confirme son engagement dans la durée auprès des populations les plus vulnérables dans des contextes de grande pauvreté. Au-delà de la mise en place d'offres de soins, l'association les accompagne pour garantir leur accès aux services et leur intégration dans la communauté, grâce à une connaissance fine de l'environnement, une présence au plus près des populations et une proximité avec les très nombreux partenaires.

RÉADAPTATION

Handicap International conduit près de 40 projets de réadaptation en 2011, apportant une aide aux personnes souffrant d'un handicap physique ou sensoriel. Des soins de rééducation ainsi que des outils adaptés sont utilisés pour leur permettre d'atteindre et de maintenir le maximum de leurs capacités. L'association s'attache en particulier à garantir la continuité des services de soins.

Ainsi, par exemple, suite à l'urgence en Haïti, l'association œuvre à la mise en place des conditions de pérennité du Centre de réadaptation fonctionnelle, en prévoyant des cycles de formation des professionnels de la réadaptation sur trois ans, notamment d'orthoprothésistes. La remise du centre aux partenaires locaux est prévue en 2012.

Territoires palestiniens

Présente depuis 15 ans dans les Territoires palestiniens, Handicap International mène dans la bande de Gaza un projet permettant d'améliorer l'accès des personnes handicapées, et en particulier des enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale, à des services grand public et spécialisés, adaptés à leurs besoins.

Par ailleurs, en Cisjordanie, l'association accompagne les professionnels de la réadaptation afin d'élargir l'offre de soins et de développer une réponse pluridisciplinaire en fonction des besoins du bénéficiaire : formations, prêts d'appareils et d'accessoires fonctionnels abordables et adaptés, solutions de transports accessibles facilitant l'accès des personnes handicapées aux services de réadaptation. Ainsi, à Hébron et Naplouse, Handicap International forme et soutient financièrement des compagnies de taxi pour les aider à prendre en charge des personnes handicapées.

▲ En chiffres 3435 personnes en situation de handicap bénéficiaires — En Cisjordanie : formation auprès de 25 kinésithérapeutes et

ergothérapeutes, formation de 30 professionnels et responsables de centres de réadaptation.

SANTÉ

Handicap International poursuit ses actions contre les maladies non transmissibles, telles que le diabète, la filariose lymphatique ou encore l'ulcère de Buruli.

En 2011, l'association met l'accent sur le diabète avec des projets au Kenya, au Burundi, en Tanzanie, au Nicaragua et aux Philippines. Il s'agit, entre autres, d'améliorer la qualité de vie des personnes diabétiques en réduisant l'incidence des complications invalidantes liées au diabète.

Handicap International continue par ailleurs son combat pour que les personnes en situation de handicap soient sensibilisées au VIH/sida et aient accès aux services de santé (prévention, détection, prise en charge).

Philippines

Dans la région de Davao, l'association poursuit son combat contre le diabète et met en place des formations à la prévention des maladies cardiovasculaires (hygiène de vie, sport, alimentation, etc.) pour les prestataires de santé et les agents de santé communautaires. Par ailleurs, elle soutient des organisations de personnes diabétiques et accompagne les services publics de santé de Davao, pour une meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap suite à une maladie cardiovasculaire ou au diabète.

▲ En chiffres 1026 bénéficiaires directs.

ÉDUCATION POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS

En 2011, Handicap International déploie plusieurs projets innovants qui suscitent la curiosité et l'intérêt de nombreux acteurs édu-



© J.-J. Bernard / Handicap International — Togo / Éducation inclusive

catifs, tant sur un plan national qu'au niveau régional. Ces dispositifs pilotes permettent d'apporter, en milieu scolaire ordinaire, des réponses aux besoins éducatifs d'enfants ayant une déficience sévère. On parle ici d'éducation inclusive. Cette intégration en milieu scolaire permet de fait un accès aux services de santé liés à l'école et à la prévention primaire, tels que la vaccination, par exemple.

Burkina Faso

À Tanghin-Dassouri, à proximité de Ouagadougou, l'association soutient depuis 2005 le fonctionnement de trois classes transitoires d'intégration scolaire. Elles permettent aujourd'hui à 42 enfants sourds ou malentendants d'être scolarisés en primaire dans des écoles ordinaires, dans les mêmes conditions que les autres élèves. Ainsi, ils apprennent pendant trois ans la langue des signes avec un enseignant formé par une structure locale partenaire de Handicap International. Ils sont ensuite accueillis dans des classes inclusives aux côtés de leurs camarades valides, avec le soutien de deux enseignants.

▲ **En chiffres** 42 enfants sourds ou malentendants dans les classes transitoires à Tanghin-Dassouri — 3 679 enfants en situation de handicap, identifiés hors école ou à l'école, suivis par des enseignants formés par Handicap International et ses partenaires.

Togo

Parce que l'éducation inclusive ne se résume pas à la présence d'un enfant en classe ordinaire, certains enfants ont besoin d'un sou-

tien particulier pour réussir leur scolarisation. Afin d'assurer le suivi de ces enfants au sein d'écoles différentes et de venir en aide tant à l'élève qu'à l'enseignant, Handicap International développe à Dapaong, dans la région des Savanes, au nord du pays, un projet pilote d'enseignants itinérants. L'expérience permet de recruter trois enseignants qui assurent le suivi scolaire de 26 enfants handicapés intégrés dans les écoles ordinaires. Chaque enseignant est formé à un type de déficience spécifique (visuelle, auditive, intellectuelle) par les partenaires associatifs locaux de Handicap International.

▲ **En chiffres** 593 professionnels de l'éducation ont bénéficié de formations généralistes et spécifiques — 26 enfants handicapés suivis par 3 enseignants itinérants à Dapaong.

INSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Handicap International intervient dans des contextes d'extrême pauvreté où les personnes les plus vulnérables sont confrontées à l'isolement, tant professionnel que social. Ainsi, l'organisation met en place un accompagnement spécifique au sein de la communauté avec l'appui de partenaires locaux, afin qu'elles puissent développer un projet personnel et ainsi subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Burundi

Le projet de réintégration des anciens combattants handicapés de tous les partis burundais, mené par Handicap International, s'inscrit

dans le processus global de paix et de réconciliation nationale. En 2011, une étude est menée sur la situation des anciens combattants handicapés et sur la perception de ces derniers par la population. Ses résultats mettent en lumière le besoin de développer l'autonomie des anciens combattants handicapés, plongés aujourd'hui dans des situations de dépendance. Handicap International les identifie et les accompagne afin qu'ils soient réintégrés socialement et économiquement dans la société.

▲ **En chiffres** 1 157 anciens combattants identifiés bénéficiant d'un accompagnement socioéconomique.

PARTICIPATION DES POPULATIONS VULNÉRABLES AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

Mali, Sénégal

Handicap International accompagne les pouvoirs publics locaux afin que le handicap soit pris en compte lors de la mise en place de projets territoriaux. Ainsi, dans le cadre de la coopération entre la région Rhône-Alpes (France) et les régions de Tombouctou (Mali), de Saint-Louis et de Matam (Sénégal), l'association accompagne, en qualité d'expert technique, les collectivités territoriales malienne et sénégalaises.

▲ **En chiffres** 72 élus sensibilisés au handicap — 420 personnes mobilisées autour d'initiatives locales favorisant la participation sociale des personnes handicapées.

MINES, BASM ET AUTRES ARMES CONVENTIONNELLES

RÉDUCTION DE LA VIOLENCE ARMÉE, UN ENJEU TOUJOURS D'ACTUALITÉ



© T. Mayer / Handicap International — Ouganda / Réadaptation

Boniface Kapindo a perdu ses jambes après avoir sauté sur une mine en 1997. Accompagné par Handicap International, il a aujourd'hui un petit magasin et économise pour s'agrandir.



© J.-J. Bernard / Handicap International — Libye / Éducation aux risques des restes explosifs de guerre

On déplore encore aujourd'hui une victime de mine toutes les deux heures dans le monde. Aussi, Handicap International confirme et accroît ses interventions dans les domaines du déminage, de la dépollution et de la prévention des risques liés aux restes explosifs de guerre dans 18 pays. 2011 voit également la montée en puissance des actions de réduction de la violence armée et de la prolifération des armes légères. L'association est aujourd'hui reconnue comme un acteur clé dans ce domaine.

DÉMINAGE, DÉPOLLUTION ET PRÉVENTION

Si les actions de déminage visent à identifier les zones suspectes, à trouver les mines et à les neutraliser, la dépollution, quant à elle, consiste à nettoyer des zones plus larges – champs de bataille, zones de bombardement – comprenant des objets susceptibles d'exploser à tout moment : bombes à sous-munitions (BASM), munitions, obus, mines, missiles...

Les activités de déminage et de dépollution de Handicap International sont soumises à une régulation stricte, notamment en matière de sécurité, et des contrôles sont régulièrement effectués par des instances externes, nationales ou onusiennes.

L'ensemble de ces opérations demande une sécurité maximale, à la fois pour les populations et pour les opérateurs de l'association. Cette exigence requiert des ressources humaines plus nombreuses et mieux qualifiées, auxquelles s'ajoutent les machines et les chiens en fonction de la topographie des terrains (végétation, sol...) et du type de pollution préalablement identifié.

Libye

Dès le mois de mars 2011, en pleine révolution libyenne, Handicap International déploie une mission pour sensibiliser les populations menacées aux risques des restes explosifs de guerre qui jonchent le sol des zones de combat, des habitations, des écoles, des espaces publics... Par ailleurs, les équipes de l'association participent à l'identification des zones suspectées d'être minées, dans le cadre d'une enquête commanditée par les Nations unies. Principalement posées entre les villes pour défendre les positions des combattants, les mines représentent aujourd'hui un immense danger pour les civils. Trois équipes sont mises en place en 2012 pour des actions de déminage et de dépollution.

▲ **En chiffres** 26 817 personnes sensibilisées aux risques des mines et autres restes explosifs de guerre.

Bosnie-Herzégovine

Handicap International s'investit depuis 15 ans dans le déminage de cette région marquée par des années de guerre. En 2011, l'association soutient des opérateurs locaux accrédités afin de poursuivre le déminage et ainsi contribuer au développement socioéconomique de la région.

Une centaine d'initiatives locales dans des régions affectées par les mines, notamment en Herzégovine, dans le sud du pays, sont mises en place. Parmi elles, des actions liées au développement de l'agriculture, au soutien des personnes handicapées, à l'offre d'une aide médicale et humanitaire pour les plus vulnérables ou encore à l'intégration d'un programme d'éducation aux risques des mines dans le cursus scolaire.

De nombreux partenariats ont été tissés et des réseaux mis en place pour pérenniser l'ensemble de ces initiatives.

▲ **En chiffres** 255 586 m² de terres déminées.

Sénégal, région naturelle de Casamance

Handicap International intervient au Sénégal dans le domaine de l'éducation aux risques des mines depuis 1998. Le déminage, quant à lui, démarre en 2008. En 2011, l'association acquiert une machine « Digger 3 » qui permet d'obtenir un rendement dix fois supérieur à la technique de sondage auparavant utilisée pour tenir compte des mines qui contiennent trop peu de métal pour permettre l'usage de détecteurs de métaux. Son avantage principal est de débroussailler de larges surfaces sans aucun risque pour les hommes : télécommandée, sa structure en acier résiste très bien aux explosions de mines antipersonnel. Elle permet de trouver et de détruire les mines détectables ou celles qui ne le sont pas. L'acquisition de la machine a permis de diviser par dix le coût du mètre carré déminé.

▲ **En chiffres** La machine « Digger 3 » permet de déminer jusqu'à 11 000 m² de terres par semaine.



© J.-J. Bernard / Handicap International — Libye / Neutralisation de missiles dans les environs de Tripoli

Liban

Présentes au Liban depuis 2006, les équipes de Handicap International ont dépollué plus d'un million de mètres carrés de terres dans le sud du pays.

En 2011, l'association est le seul opérateur humanitaire à mener des actions de déminage dans la province rocheuse et escarpée du Nord-Liban. Ces actions ont permis la construction de routes, de ponts, la pose de lignes à haute tension, ainsi que la remise à disposition de terres cultivables aux populations. Le déminage se poursuit jusqu'en décembre 2012.

▲ **En chiffres** Près de 40 000 m² de terrain ont été dépollués manuellement.

Mozambique, vers la fin du déminage

Ravagé par 30 années de guerre, le Mozambique figurait parmi les pays les plus minés au monde après les accords de paix de 1992. Mais le travail de déminage entrepris notamment par Handicap International, dès 1998, change la donne : la dépollution touchera bientôt à sa fin, prévue en 2014. L'association est responsable du déminage de deux provinces, représentant plus de 50 % des zones à déminer. Les moyens mis en œuvre sont à la hauteur de la tâche à accomplir : les équipes utilisent trois machines débroussailleuses pour préparer le terrain avant le passage des démineurs, ainsi que des chiens qui détectent les engins. Ce programme, le plus ancien sur la thématique du déminage à Handicap International, est le plus complet de l'association en termes de moyens humains et techniques.

▲ **En chiffres** Plus de 2 millions de mètres carrés déminés.

Ouganda

Pollué par les restes explosifs de guerre suite à plus de trois décennies de conflits, l'Ouganda sera déclaré « libre de mines » en 2012, respectant ainsi ses obligations liées au traité d'Ottawa. Présente dans le pays depuis décembre 2009, Handicap International mène des activités d'éducation aux risques des mines et déploie en 2011 un programme d'assistance aux victimes. Elle les identifie et les accompagne auprès des services de santé adaptés à leurs besoins : réadaptation, soutien psychosocial, éducation inclusive, etc.

▲ **En chiffres** 200 000 personnes sensibilisées aux risques des mines.

RÉDUCTION DE LA VIOLENCE ARMÉE

Chaque année dans le monde, plus de 400 000 personnes sont victimes des armes légères. Facteur de blessures invalidantes et de handicaps, la violence armée ne fait pas que des victimes parmi les combattants, mais aussi chez les civils. Ainsi, Handicap International mène une étude dans quatre pays – Colombie, Haïti, Ouganda et Pakistan – sur l'impact de la violence armée sur les communautés en termes de handicap. Les résultats sont attendus courant 2012.

L'enjeu de la réduction de la violence armée est de taille : s'attacher, avec les autres acteurs, à limiter la prolifération des armes légères et ainsi protéger les populations civiles, en les sensibilisant et en les incitant à renoncer à l'utilisation et à la conservation d'armes chez elles. En 2011, l'association voit la reconnaissance par ses pairs de son expertise dans ce domaine.

Libye

Suite à la révolution libyenne, les stocks d'armes sont pour ainsi dire en « libre-service », sans aucune gestion ni surveillance ; afin de se protéger, la population s'équipe en masse. Reliquats de la dictature, ces armes disponibles en grand nombre constituent un danger immense pour les personnes qui n'en maîtrisent pas le maniement.

Handicap International sensibilise sept associations locales de Benghazi et de Brega pour qu'elles deviennent de nouveaux relais de ce combat contre la prolifération des armes légères, et ainsi mettre un terme aux accidents. Par ailleurs, plus d'une centaine de Libyens sont formés et diffusent des messages de prévention, relayés à la télévision et à la radio.

▲ **En chiffres** 68 000 brochures et 12 000 bandes dessinées de sensibilisation aux risques ont été distribuées.

Mauritanie

Dans le cadre d'un projet mené par la Namsa, principale agence de gestion du soutien logistique de l'OTAN, Handicap International s'est engagée en avril 2011 à accompagner le gouvernement mauritanien dans le processus de destruction de 11 sites de stockage de munitions obsolètes. L'objectif est de prévenir les risques d'accidents pour les nombreuses populations résidant à proximité de ces zones dangereuses. Un projet salué par l'ensemble des acteurs et des partenaires, puisqu'il a permis d'atteindre des résultats très satisfaisants.

▲ **En chiffres** 1 722 tonnes de munitions détruites, soit 12,4 millions d'objets explosifs — 19 entrepôts de munitions vidés et détruits.

PRÉSENCE DANS LE MONDE EN 2011 : 325 PROJETS DANS 60 PAYS

-  Urgence
-  Actions contre les mines
-  Insertion
-  Réadaptation
-  Prévention et santé
-  Droits et politiques du handicap
-  Réseau Handicap International

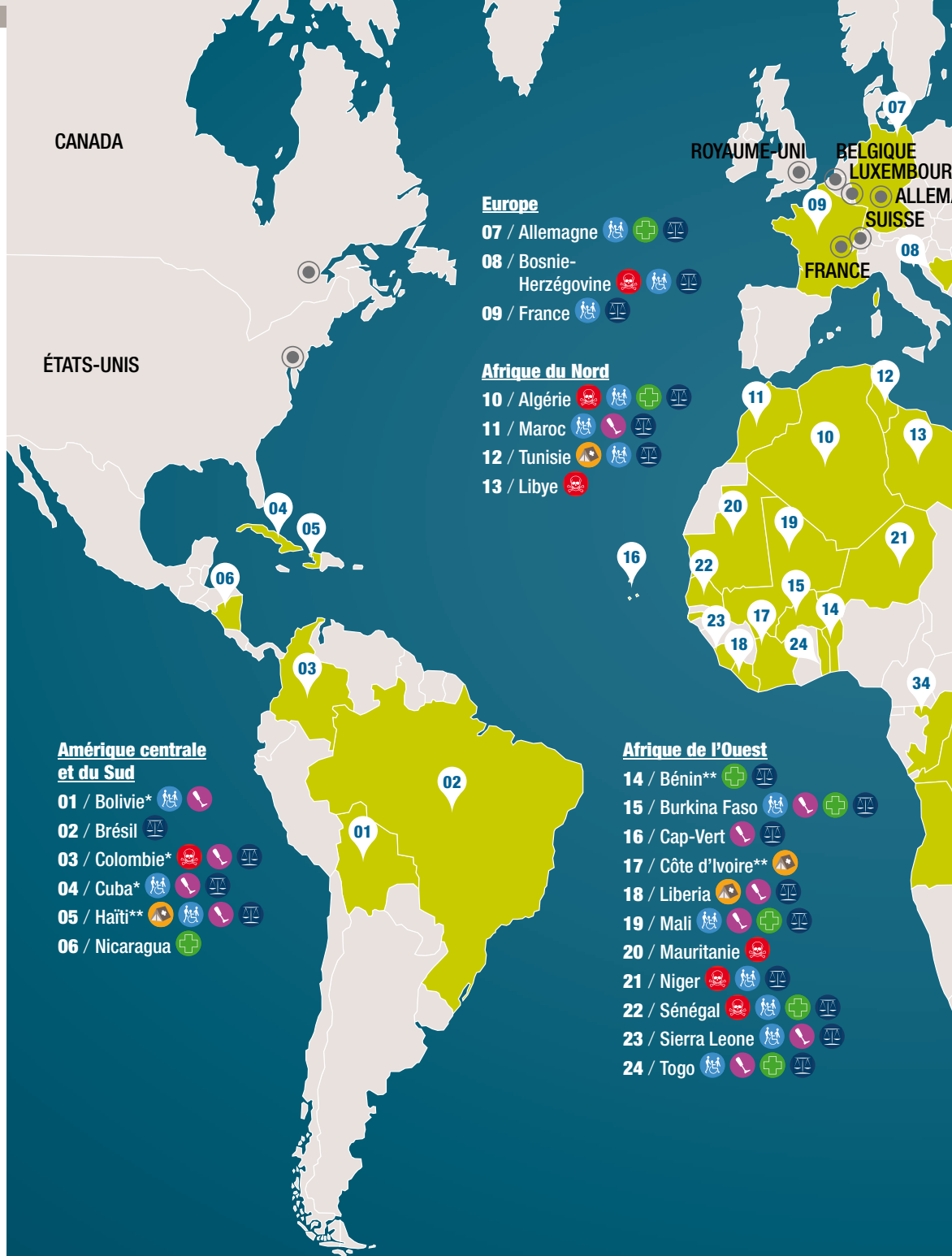
▲ Pays où les activités ont été initiées en 2011 : Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Libye, Mauritanie.

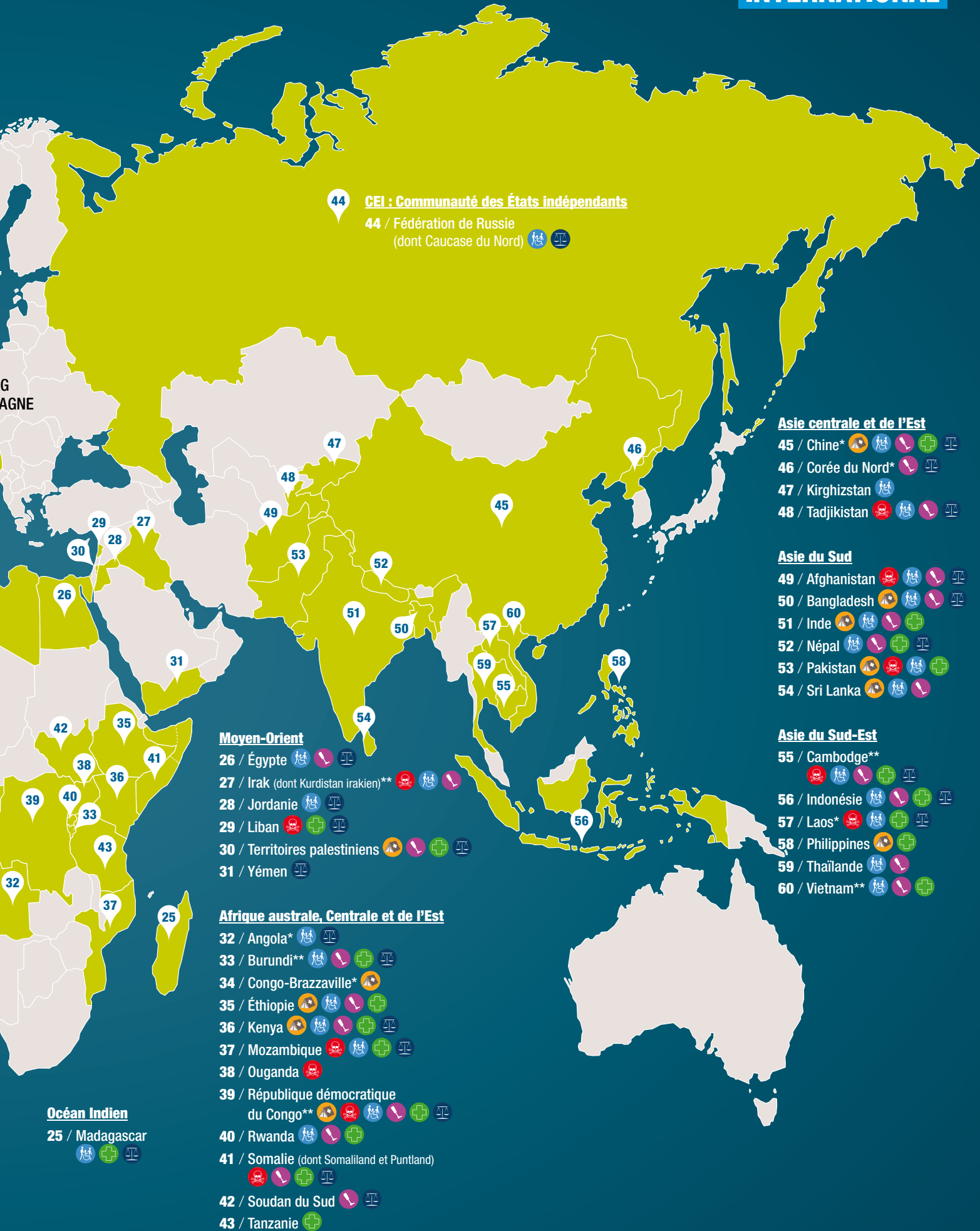
▲ Pays où les activités ont été stoppées en 2011 : Albanie, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie, Honduras, Tchad.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de Handicap International sur le statut des territoires.

NB: (*) Programmes mis en œuvre uniquement par l'association Handicap International Belgique. Ils figurent sur cette carte afin d'illustrer fidèlement le volume des actions entreprises par le réseau Handicap International.

(**) Programmes où l'association belge a été opérationnelle aux côtés de la Fédération Handicap International.





44 CEI : Communauté des États indépendants
 44 / Fédération de Russie (dont Caucase du Nord)

Asie centrale et de l'Est
 45 / Chine*
 46 / Corée du Nord*
 47 / Kirghizstan
 48 / Tadjikistan

Asie du Sud
 49 / Afghanistan
 50 / Bangladesh
 51 / Inde
 52 / Népal
 53 / Pakistan
 54 / Sri Lanka

Asie du Sud-Est
 55 / Cambodge**
 56 / Indonésie
 57 / Laos*
 58 / Philippines
 59 / Thaïlande
 60 / Vietnam**

Moyen-Orient
 26 / Égypte
 27 / Irak (dont Kurdistan irakien)**
 28 / Jordanie
 29 / Liban
 30 / Territoires palestiniens
 31 / Yémen

Afrique australe, Centrale et de l'Est
 32 / Angola*
 33 / Burundi**
 34 / Congo-Brazzaville*
 35 / Éthiopie
 36 / Kenya
 37 / Mozambique
 38 / Ouganda
 39 / République démocratique du Congo**
 40 / Rwanda
 41 / Somalie (dont Somaliland et Puntland)
 42 / Soudan du Sud
 43 / Tanzanie

Océan Indien
 25 / Madagascar

HANDICAP INTERNATIONAL BELGIQUE

LA RÉADAPTATION, UNE NÉCESSITÉ POUR L'AVENIR



© O. Jourdain / Handicap International — Haïti / Insertion économique

Rose-Mika, blessée lors du séisme de janvier 2010, bénéficie d'une formation à la couture dans une entreprise sensible à l'intégration socioéconomique des personnes handicapées.



© E. Martin / Handicap International — Cambodge / Déménagement

NB : Handicap International Belgique est dotée d'une base opérationnelle jusqu'à la fin de l'année 2011. Dès le 1^{er} janvier 2012, elle rejoint le réseau fédéral.

* Les Ban Advocates sont un groupe de victimes de sous-munitions issues de différents pays, rassemblées à l'initiative de Handicap International et qui militent contre ces armes.

Après une année 2010 marquée par deux catastrophes naturelles aux conséquences dramatiques pour les populations haïtienne et pakistanaise, 2011 est davantage une année de stabilité pour l'association belge, qui a toutefois fortement contribué à la réponse d'urgence de l'association pour faire face à la crise survenue dans la Corne de l'Afrique au cœur de l'été. Handicap International Belgique a également préparé son retrait de l'Angola, devenu effectif début 2012. Par ailleurs, la réadaptation s'inscrit au cœur du dispositif de l'année, en particulier avec une action d'aide aux victimes d'une épidémie virulente de poliomyélite à Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville. L'association continue son combat contre les restes explosifs de guerre, avec une attention particulière sur l'assistance aux victimes, une préoccupation majeure.

URGENCE ET CRISES

En 2011, la population d'Afrique de l'Est est confrontée à une crise humanitaire d'envergure entraînant des conséquences dramatiques pour 11 millions de personnes. Cette crise qui frappe la Somalie, notamment, entraîne un afflux massif de réfugiés dans les camps, comme à Dadaab, au Kenya. Pour faire face à cette urgence et répondre aux besoins des plus vulnérables parmi les réfugiés, le Consortium 12-12, qui réunit cinq grandes ONG implantées en Belgique, dont Handicap International, lance un appel à la solidarité. Largement entendu par le public belge, il permet de soutenir les actions de l'association en faveur des plus vulnérables.

Les activités se poursuivent également dans l'est de la République démocratique du Congo, afin d'offrir une prise en charge adaptée et durable aux personnes handicapées ou confrontées à des risques d'invalidité, dans une situation de crise humanitaire chronique.

d'y apporter une réponse globale, s'appuyant sur l'expertise de l'organisation. Cependant, les accidents de la route sont devenus également une préoccupation en Afrique, où Handicap International poursuit son partenariat avec une association béninoise.

Par ailleurs, les actions dans le domaine de la santé maternelle et infantile s'inscrivent au cœur des priorités. Les projets de détection précoce du handicap se poursuivent au Vietnam, au Laos, au Cambodge, en Chine et en République démocratique du Congo. Ces projets sont avant tout centrés sur la formation du personnel de santé à l'identification du handicap chez les jeunes enfants, afin de favoriser une prise en charge précoce. Ils comprennent également un volet de sensibilisation des futures et jeunes mamans en matière d'hygiène et de nutrition. Un volet plus spécifique est développé au Burundi, qui recouvre la prise en charge des femmes souffrant de fistules obstétricales.

▲ **En chiffres** 75 femmes prises en charge la première année du projet « fistules obstétricales » au Burundi.

DÉVELOPPEMENT

Prévention

Parce que la prévention est une action clé pour prévenir le handicap, l'organisation poursuit ses activités dans les domaines de la sécurité routière et de la santé maternelle et infantile.

La sécurité routière constitue un enjeu fort dans les pays émergents d'Asie du Sud-Est, où le trafic routier ne cesse de croître. Les projets mis en place par Handicap International, que ce soit au Cambodge, au Vietnam ou au Laos, font sentir leurs effets. Les autorités sont désormais conscientes de cette problématique et tentent

Réadaptation

La réadaptation demeure une priorité. C'est pourquoi Handicap International continue de soutenir des centres de réadaptation physique au Burundi et au Cambodge, notamment, et de prendre en charge les personnes souffrant de lésions de la moelle épinière au Vietnam.

L'année 2011 est particulièrement marquée par le projet de l'association pour répondre aux besoins des victimes de l'épidémie de poliomyélite à Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville. Une épidémie atypique, les personnes les plus touchées étant de jeunes adultes alors



© L. Aerts / Handicap International — Vietnam / Santé maternelle et infantile

que généralement les jeunes enfants sont les plus atteints. Le virus, extrêmement virulent, entraîne des paralysies lourdes chez les malades. Cette épidémie a donc un lourd impact sur les familles, qui perdent une force de travail et, de fait, une source de revenus. Un paramètre qu'il faut prendre en compte dans l'approche pluridisciplinaire développée par l'association à Pointe-Noire : fourniture d'appareillage adapté, prise en charge précoce en kinésithérapie à domicile, aide à l'accès aux soins, soutien social par une assistante sociale, adaptation des habitations (rampes d'accès, latrines...), formation des professionnels (kinés, techniciens, assistantes sociales), renforcement institutionnel des partenaires.

Cette réponse montre la valeur ajoutée de Handicap International dans la prise en charge des maladies invalidantes comme la poliomyélite.

▲ **En chiffres** Au Vietnam, 256 personnes souffrant de lésions de la moelle épinière reçoivent des soins dans les centres pour paraplégiques et tétraplégiques mis en place à Bach Mai, Son La et Ha Tinh — Au Congo-Brazzaville, 3 665 séances de kinésithérapie sont réalisées dans les 2 hôpitaux partenaires.

Insertion socioéconomique

La réadaptation physique est souvent une première étape de la prise en charge des personnes handicapées. Leur insertion sociale et économique doit également être prise en compte. C'est l'objectif poursuivi lors du lancement, début 2011, d'un projet régional d'insertion économique en Asie du Sud-Est couvrant le Cambodge, le Vietnam et le Laos.

En Haïti, les projets évoluent, passant d'une réponse d'urgence à des actions de développement pour permettre aux victimes du séisme de retrouver un emploi, ou encore en sensibilisant les employeurs au potentiel des personnes handicapées.

▲ **En chiffres** 93 personnes en situation de handicap ont retrouvé une activité génératrice de revenus à Port-au-Prince, en Haïti.

MINES ET BASM

Handicap International poursuit ses actions de dépollution des restes explosifs de guerre dans la province de Savannakhet, au Laos. Au Cambodge, l'association maintient une collaboration avec le CMAC (Cambodian Mine Action

Centre) établie depuis 2010 pour un projet de nettoyage des zones de combat dans trois provinces, où l'on a enregistré ces dernières années plusieurs dizaines d'accidents dus à des engins de guerre non explosés. 51 % des victimes avaient moins de 18 ans.

L'assistance aux victimes demeure une préoccupation majeure que Handicap International relaie, notamment, à travers le réseau des Ban Advocates*. Après avoir joué un rôle déterminant lors de l'élaboration de la Convention d'interdiction des armes à sous-munitions (Oslo), ces derniers agissent désormais pour que chaque pays signe ce traité et pour rappeler l'importance de mettre en œuvre la convention d'Oslo de façon efficace et rapide, sans négliger les dispositions concernant l'aide aux victimes.

À cette fin, Handicap International publie un rapport fin 2011, *Victim Assistance in Cambodia, the Human Face of Survivors and their Needs for Assistance*, qui met en exergue l'insuffisance ou l'inadéquation des réponses apportées aux besoins des victimes d'accidents dus à des restes explosifs de guerre. Un long chemin reste à parcourir pour que la prise en charge des victimes soit globale et intègre tous les aspects de leur vie.

RAPPORT FINANCIER 2011





LE MOT DU TRÉSORIER

STABILITÉ ET INDÉPENDANCE POUR PLUS D'EFFICACITÉ



John Lancaster,
trésorier de
la Fédération
Handicap
International.

© J.-J. Bernard / Handicap International

2011 a été une année record en volume de budget pour Handicap International, avec 84,7 millions d'euros.

Nous nous en félicitons, tout d'abord parce que cela signifie que nous avons pu intervenir davantage dans les situations d'urgence, contre les mines et les bombes à sous-munitions et en faveur du développement des pays du Sud.

Une telle augmentation de notre budget indique également que les bailleurs institutionnels ont reconnu la qualité de notre travail. L'Union européenne, en particulier, nous a distingués pour notre expertise, et nous avons conclu avec elle un nombre croissant de contrats.

Dans ce contexte, et afin de concrétiser des projets en cofinancement, il a fallu faire un effort particulier pour augmenter notre apport de fonds propres privés. Par ailleurs, une activité plus développée sur le terrain exige mécaniquement davantage de fonds propres pour son démarrage, sa gestion et son management.

Une politique de relance de la collecte

Pour garantir notre indépendance financière, nous avons été attentifs, en 2011, à faire diminuer la part de Handicap International France dans nos ressources. Notre forte croissance des années 1980 et 1990 provient de cette dernière, mais la collecte de fonds privés ralentit dans un contexte moins favorable. La gestion sage nous commande de donner aux autres associations nationales les moyens de développer leur propre collecte. Cette politique de relance de la collecte a demandé en 2011 de nouveaux investissements, votés en juin. Elle a pour objectifs la sécurité et la pérennité de nos missions sociales, ainsi que le maintien d'une forte réactivité devant les situations d'urgence.

Répondre aux besoins des plus vulnérables

Nous avons conduit en 2011 une étude avec l'ONG HelpAge. Elle montre que 1 % seulement de l'aide humanitaire est dirigée vers les publics handicapés ou âgés de plus de 60 ans, alors qu'ils constituent respectivement 15 % et 11 % de la population mondiale.

La stabilité financière, qui est notre préoccupation première, sera précieuse pour l'avenir, dans ce contexte difficile où l'aide humanitaire continue d'oublier les besoins spécifiques des plus vulnérables.

À RETENIR EN 2011

Le coût des missions sociales s'élève à 74,3 M€, en augmentation de 5,7 M€ par rapport à 2010, due pour l'essentiel à la mise en œuvre des actions d'urgence, notamment au Pakistan, et à l'accroissement des actions contre les mines et les BASM.

Ce volume de programmes est rendu possible grâce à la contribution des donateurs principalement. En effet, 38,2 M€ de fonds privés ont été collectés en 2011. Ces fonds sont

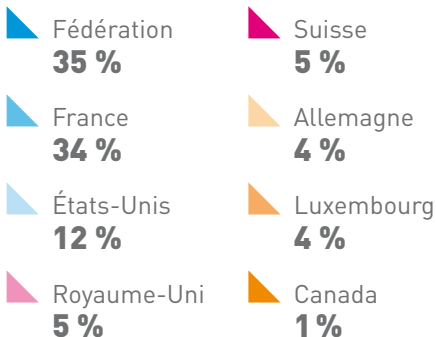
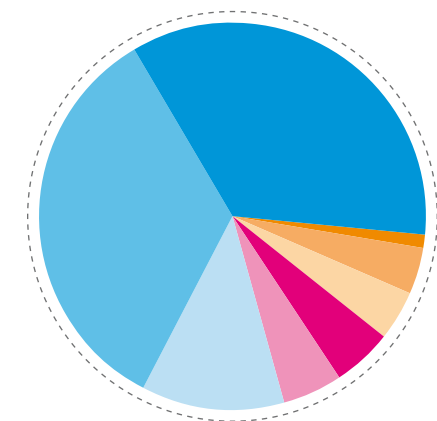
indispensables à l'association ; en complément des subventions publiques, ils lui permettent de garantir la pérennité des actions mises en œuvre.

C'est pourquoi Handicap International a initié une politique d'investissement dans la collecte des fonds privés par les associations nationales. Cet investissement se traduit par un résultat déficitaire à hauteur de 673 K€.

RAPPORT FINANCIER 2011

UNE EXIGENCE DE GESTION RIGOREUSE

CONTRIBUTIONS AUX RESSOURCES DE LA FÉDÉRATION



Le réseau fédéral permet à Handicap International de développer et de diversifier :
 ▲ ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
 ▲ ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
 ▲ ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.

La transparence financière

Handicap International a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de son propre contrôle interne, l'association se soumet à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de l'association, le cabinet Ernst & Young Audit. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Des contrôles financiers nombreux

De plus en plus fréquents au fil des ans, les contrôles externes, qu'ils soient réglementaires, contractuels ou déontologiques, ont pour but de vérifier que les actions sont conduites conformément à l'objet social et que l'argent est utilisé à bon escient. Les auditeurs vérifient les normes, la rigueur des comptes, leur utilisation et l'information fournie. Ainsi, 86 audits sont menés à Handicap International en 2011 par les bailleurs de fonds institutionnels ou privés. Pour l'association, ces audits sont l'une des conditions de la confiance des bailleurs et du grand public.

La mutualisation des dons pour une plus grande équité

Depuis toujours, Handicap International a pour principe de ne pas affecter les dons à un programme donné (sauf dans le cas du Parrainage Solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes. Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents.

Une politique de réserves pour assurer la sécurité financière

Pour assurer la sécurité financière de l'association et des actions qu'elle entreprend, Handicap International constitue des réserves en fonds associatifs et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluc-

tuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Enfin, elles donnent à Handicap International la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. En 2011, les fonds associatifs ont représenté 2,6 mois du budget (hors fonds dédiés).

Les principes de financement de Handicap International

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, l'association a fait le choix de s'appuyer sur deux sources de financement dans les pays où est implanté le réseau Handicap International :

- principalement, la générosité du public grâce aux dons, au Parrainage Solidaire, aux legs, aux ventes des produits d'artisanat, de commerce équitable et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Union européenne, Nations unies) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises).

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale, les comptes de Handicap International ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

La générosité du public, un financement vital

Les fonds issus de la générosité du public permettent non seulement de financer directement les programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur.

En effet, les bailleurs n'accordent le financement d'un programme que si, généralement, l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. La générosité du public est le moteur du financement des activités de Handicap International.

ORIGINE DES RESSOURCES

Au 31.12.2011, en milliers d'euros

RESSOURCES	Total des ressources 2011	Suivi des ressources de la générosité publique
Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice ¹		6 853
Ressources issues de la générosité du public ²	28 027	28 027
Entreprises et autres ressources privées ³	10 213	
Total ressources privées	38 240	
Ressources publiques	42 676	
Autres produits	1 988	
Total des ressources de l'exercice	82 903	
Reprises des provisions	1 044	
Fonds reportés depuis l'exercice précédent	1 646	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		453
Total des ressources	85 593	35 334
Total des emplois financés par les ressources de la générosité du public		-29 681
Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice ⁴		5 653

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

1

REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE: constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

2

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC: tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du Parrainage Solidaire, les legs, etc. collectés dans l'année.

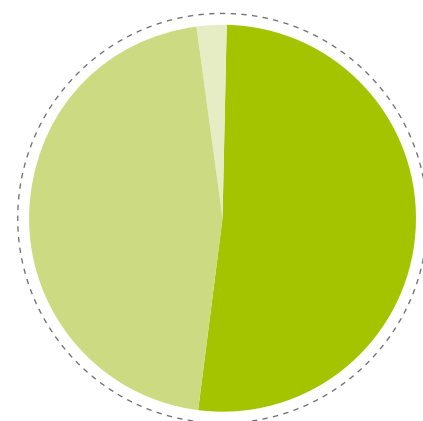
3

ENTREPRISES ET AUTRES RESSOURCES PRIVÉES: financements institutionnels privés provenant des fondations, des associations, des entreprises mécènes.

4

SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC, NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE: constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds associatifs, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

RÉPARTITION DES RESSOURCES



Subventions et autres concours publics
51,5 %

Ressources privées collectées
46,1 %

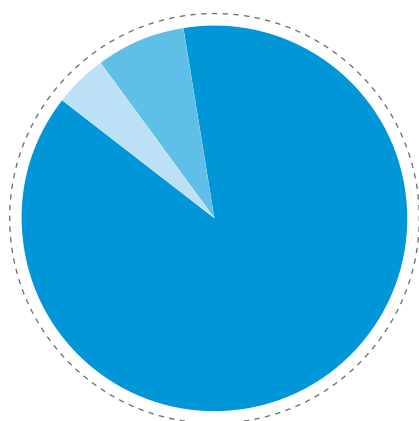
Autres ressources
2,4 %

ÉVÈNEMENT POST-CLÔTURE

Apport d'actifs au 1^{er} janvier 2012 entre l'association nationale Belgique et la Fédération

L'association belge Handicap International a voté, lors de son Assemblée générale du 24 juin 2011, sa candidature à l'entrée dans le réseau fédéral. Celle-ci a été validée le 9 septembre 2011 par le Conseil d'administration de la Fédération Handicap International. La Fédération a reçu de la part de Handicap International Belgique l'ensemble des actifs et passifs relatifs aux missions sociales. Ces actifs seront gérés par un établissement secondaire de nationalité belge, le Centre opérationnel de Bruxelles (COB). Ce transfert partiel d'apport d'actifs représentera 3 565 K€. Les actifs nets des missions sociales ont été transférés au 1^{er} juillet 2012 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012, sur la base des comptes clos au 31 décembre 2011 dans les comptes de la Fédération.

POUR 100 € DÉPENSÉS
DANS L'EXERCICE



- Missions sociales
87,60 €
- Frais de fonctionnement
7,70 €
- Frais de recherche de fonds
4,70 €

NB: dans le diagramme ci-dessus, seule la marge nette des activités commerciales (produits-partage, ventes par correspondance et produits artisanaux) est intégrée.

RÉPARTITION DES EMPLOIS

Au 31.12.2011, en milliers d'euros

EMPLOIS	Emploi des ressources issues de la générosité du public	Emploi des autres ressources	Total 2011
Missions sociales ¹	23 091	51 204	74 295
Frais de recherche de fonds ²	3 934		3 934
Frais de fonctionnement ³	2 667	3 803	6 470
Total des emplois de l'exercice	29 691	55 007	84 699
Dotations aux provisions		375	375
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant		1 193	1 193
Total des emplois	29 691	56 575	86 266
Immobilisations financées par les ressources de la générosité publique	456		
Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources de la générosité publique	-467		
Total des emplois financés par les ressources de la générosité publique	29 681		

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

¹

MISSIONS SOCIALES: programmes mis en œuvre par Handicap International dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

²

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS: comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel au don et la recherche de fonds institutionnels.

³

FRAIS DE FONCTIONNEMENT: regroupent tous les frais engagés par les services à caractère général, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public.

RÉPARTITION DES DÉPENSES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES

Afrique et océan Indien 29 257 392 €	
Afrique de l'Est / Tanzanie	1,12 %
Afrique de l'Ouest	5,51 %
Burkina Faso / Niger	6,17 %
Burundi	6,42 %
Éthiopie	3,02 %
Kenya / Somaliland	13,67 %
Libye	3,63 %
Madagascar	3,99 %
Mali	5,68 %
Mozambique	12,09 %
Ouganda	3,73 %
République démocratique du Congo	6,73 %
Rwanda	5,48 %
Sénégal / Cap-Vert	9,16 %
Sierra Leone / Liberia	3,84 %
Soudan	4,05 %
Togo / Bénin	5,71 %

Asie 23 412 336 €	
Afghanistan	11,83 %
Bangladesh	3,45 %
Cambodge	6,99 %
Inde	6,07 %
Indonésie	6,91 %
Laos	0,19 %
Népal	6,71 %
Pakistan	35,11 %
Philippines	10,90 %
Projets régionaux Asie du Sud	1,47 %
Sri Lanka	7,38 %
Vietnam	2,99 %

Amérique latine et Caraïbes 12 359 288 €	
Amérique centrale / Nicaragua	2,94 %
Brésil	0,49 %
Haïti	96,57 %

Maghreb et Moyen-Orient 7 920 385 €	
Algérie / Maroc / Tunisie	42,51 %
Égypte / Irak / Jordanie / Liban / Territoires palestiniens / Yémen	47,00 %
Liban	10,48 %

Europe 2 164 174 €	
Albanie / Macédoine / Kosovo / Bosnie-Herzégovine / Serbie / Monténégro	55,34 %
Fédération de Russie / Ouzbékistan	44,66 %

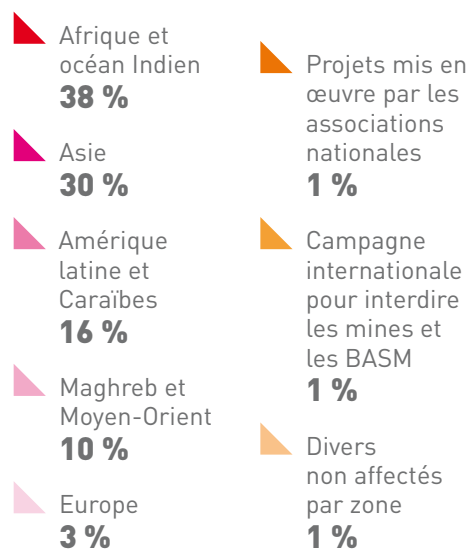
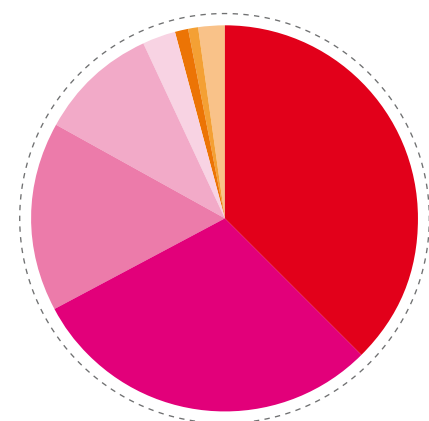
Projets mis en œuvre par les associations nationales 700 704 €	
Autres activités programmes	100,00 %
Magazine <i>Déclic</i>	0,00 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	0,00 %

Campagne internationale pour interdire les mines et les BASM 712 529 €	
-----------------------------------------------------------------------------------------	--

Divers non affectés par zone 1 224 068 €	
-----------------------------------------------------------	--

NB : les comptes des missions sociales sont exprimés en coûts complets, c'est-à-dire après répartition des coûts de structure sur les programmes, établis analytiquement selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de Handicap International.

TOTAL PROGRAMMES : **77 750 876 €**



RÉGLEMENTATION DU CER

Afin de renforcer la transparence auprès des donateurs, l'arrêté du 11 décembre 2008 a fixé une nouvelle réglementation comptable pour l'établissement du compte d'emploi des ressources (CER) à compter de l'exercice 2009. Ainsi, depuis ce dernier, les comptes combinés sont établis en conformité avec ces règles de présentation.

MÉTHODOLOGIE
D'ÉLABORATION DU CER

Le CER (compte d'emploi des ressources) est établi sur la base des principes comptables communs, à partir de la comptabilité analytique de chaque entité du réseau Handicap International, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

▲ Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.

▲ Le coût du personnel expatrié et celui du personnel national sont imputés directement dans le programme concerné.

▲ Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts de la Campagne internationale pour interdire les mines et les BASM.

▲ Les coûts relatifs à l'information du grand public sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

▲ Les coûts et produits exceptionnels de 2011 sont intégrés dans chaque rubrique du CER. Les provisions et reprises ainsi que les fonds dédiés sont indiqués après le total des emplois et ressources, conformément à la nouvelle réglementation.

▲ Enfin, la rubrique « Emploi des ressources collectées auprès du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

Le CER a fait l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de l'association, le cabinet Ernst & Young Audit.

BILAN DE LA FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL

Au 31.12.2011, en milliers d'euros

ACTIF	2011	2010
Actif immobilisé ¹	4 204	3 811
Stocks et créances ²	16 090	19 946
Trésorerie ³	12 513	8 927
Total de l'actif	32 808	32 684
PASSIF	2011	2010
Fonds associatifs ⁴	18 131	18 562
Provisions pour risques et charges ⁵	1 427	2 042
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	1 193	1 646
Dettes ⁷	12 057	10 434
Total du passif	32 808	32 684

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

1

ACTIF IMMOBILISÉ: bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2

STOCKS ET CRÉANCES: valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3

TRÉSORERIE: argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en Sicav, sans risque.

4

FONDS ASSOCIATIFS: fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES: fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6

FONDS DÉDIÉS SUR DONS AFFECTÉS: fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7

DETTES: sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

ZOOM SUR LES ACTIONS EN HAÏTI

Rapport financier du réseau fédéral au 31.12.2011, en milliers d'euros

FONDS PROPRES REÇUS	7 312	AFFECTATION DES FONDS	7 312
Collecte directe en France	3 728	Affecté Haïti (soit frais déduit : 4 600)	4 920
Fondation de France	2 059		
Associations nationales à l'étranger	1 525	Mutualisé toutes missions	2 392

DÉPENSES ENGAGÉES	23 315	FINANCEMENT DES ACTIONS	23 315
Dépenses cumulées depuis 2010 ⁽¹⁾	22 044	Financements institutionnels publics	11 622
Inclusion des personnes handicapées et des personnes les plus vulnérables	4 287		
Appui logistique et reconstruction	11 896	Financements institutionnels privés	7 060
Santé et protection	5 595		
Formation et renforcement des capacités	266	Produits financiers	32
Fonds propres reportés	1 271	Fonds propres affectés	4 600

(1) Dont 38 K€ de dons en nature valorisés.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.



© S. Sommella / Handicap International — Haïti / Réadaptation

Fymée a perdu sa jambe lors du séisme de janvier 2010. Appareillée par Handicap International, elle s'exerce sur le parcours du Centre de réadaptation fonctionnelle de Port-au-Prince.



© M. Therain / Handicap International — Haïti / Réadaptation

REMERCIEMENTS

LES PARTENAIRES DE HANDICAP INTERNATIONAL POUR L'ANNÉE 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL

BUREAU

Président – Jacques TASSI – chef d'entreprise –
membre du conseil d'administration
de Handicap International France

Secrétaire – Colin NEWHOUSE – dirigeant

Trésorier – John LANCASTER – retraité

Chargé des relations avec les associations
nationales – Philippe CHABASSE – consultant
– membre associé du conseil d'administration
de Handicap International France

MEMBRES

Anne CAPELLE – kinésithérapeute

François FOUINAT – retraité

Pascal GRANIER – médecin

Dominique GRANJON – directeur d'un service
d'aide par le travail et d'un foyer d'hébergement

Cédric KEMAYOU – ingénieur développement

Joyce MCNEILL – assessment advisor

Richard VARCONI – kinésithérapeute

Pierre-Jean VIGNAND – dirigeant – membre
du conseil d'administration de Handicap
International France

Organismes publics internationaux

- ▲ Union européenne : DG DevCo, DG ECHO.
- ▲ Nations unies : OCHA, UNDP, UNHCR, UNICEF,
UNMACA, PAM (WFP), OMS (WHO), JMACT, FNUAP.
- ▲ Autres : International Trust Fund, Fonds mondial
de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
(Global Fund), Organisation internationale
de la francophonie (OIF).

Organismes publics nationaux

- ▲ Ministères, ambassades
et collectivités territoriales : Allemagne, Australie,
Canada, Espagne, États-Unis, France,
Grande-Bretagne, Irlande, Luxembourg, Monaco,
Norvège, Pays-Bas, Québec, Suède, Suisse.

Organismes privés

- ▲ Agence d'aide à la coopération technique
et au développement
- ▲ Aktion Deutschland Hilft
- ▲ Aktion Mensch
- ▲ American Red Cross
- ▲ Association française contre les myopathies
- ▲ Association Solidarité tiers-monde Arcachon
- ▲ Canadian Auto Workers
- ▲ Canadian Landmine Foundation
- ▲ Caritas
- ▲ Chaîne du Bonheur

- ▲ Christian Blind Mission
- ▲ CP Trust
- ▲ Drosos
- ▲ Enda
- ▲ FIFA
- ▲ Fondation Abilis
- ▲ Fondation Air France
- ▲ Fondation Anesvad
- ▲ Fondation Argidius
- ▲ Fondation Berenger
- ▲ Fondation de France
- ▲ Fondation EDF
- ▲ Fondation Lloyd George
- ▲ Fondation OAK
- ▲ Fondation OL
- ▲ Fondation Pro Victimis
- ▲ Fondation Rheingold
- ▲ Fondation Sanofi Espoir
- ▲ Fonjep
- ▲ GlaxoSmithKline
- ▲ Gruppo di Volontariato Civile
- ▲ Helen Keller International
- ▲ Hôpital Assistance Belgique
- ▲ Manos Unidas
- ▲ Mectizan Donation Program
- ▲ Netz
- ▲ Operation Mercy
- ▲ Organisme privé anonyme
- ▲ Smart Pharma Consulting
- ▲ Soros

FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL

14, avenue Berthelot

69361 Lyon Cedex 07

FRANCE

Tél. : + 33(0)478697979

Fax : + 33(0)478697994

contact@handicap-international.org

www.handicap-international.org

**HANDICAP
INTERNATIONAL**